# NOTRE TERRITOIRE **D'INTERVENTION**

# MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES POUR LEUR SOUTIEN

L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
La Drôme
montélimar agglomération
Dieulefit Bourdeaux Communauté de communes
Initiative France – Un réseau. Un esprit
Initiative Auvergne Rhône Alpes
CMA Chambre de Métiers et de l'Artisanat Drôme
CCI DRÔME
Groupama
Créavenir Crédit Mutuel
GENERALI
bpifrance
CRÉATION
GPJ groupejean-auto.com
SOFIDAREC
G2E SudEst
MONTÉLIMAR plus+ Club des entreprises
CAISSE D'EPARGNE Loire Drôme Ardèche
BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES
SOCIETE GENERALE
CA Sud Rhône Alpes Banque et Assurance – Le bon sens a de l'avenir
CIC

# NOUS **RENCONTRER**

RÉUNIONS D'INFORMATION

Des réunions d'information sont organisées tous les **seconds et quatrièmes mardis** de chaque mois, de **9h30 à 12h** sur Montélimar et sur simple inscription.

PERMANENCES

Des permanences sont organisées tous les **premiers mercredis** de chaque mois à Dieulefit et tous les **troisièmes jeudis** de chaque mois à Cléon d'Andran.

Téléphone : **04 75 92 59 09**

**Membre du réseau Initiative France**

Initiative france – Un réseau. Un esprit

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Initiative portes de provence

**MAISON DE L'ECONOMIE**

Montée Saint Martin 26200 Montélimar
**04 75 92 59 09**
contact@initiative-pp.com
www.initiative-portesdeprovence.com

**SUIVEZ-NOUS SUR INITIATIVE PORTES DE PROVENCE IPP**

# Initiative portes de provence

## AIDER, FINANCER ET ACCOMPAGNER VOTRE PROJET D'ENTREPRISE

Association d'aide aux créateurs et repreneurs d'entreprises

PRÊT À **TAUX 0%** - PLUS DE **500** ENTREPRISES FINANCÉES

# QUI SOMMES **NOUS ?**

Présente sur le territoire depuis plus de 17 ans, **Initiative Portes de Provence** est une association qui réunit des chefs d'entreprises, des banquiers, des experts-comptables, des cadres d'entreprises, des élus locaux, des avocats, des notaires, les chambres consulaires, qui bénévolement, s'engagent à vos côtés.

- Grâce à ses partenaires, **Initiative Portes de Provence** vous apporte un soutien indispensable au moment du démarrage ou du développement de votre activité.
- Nos professionnels vous conseillent dans le montage de votre projet et vous renseignent sur les aides existantes sur le territoire.
- Vous bénéficiez d'un accompagnement dès la demande du **prêt d'honneur** jusqu'au terme de son remboursement.

# LE PRÊT **D'HONNEUR**

**Le prêt d'honneur a pour vocation d'augmenter votre apport personnel pour :**

- Consolider vos fonds propres et favoriser l'obtention d'un prêt bancaire supplémentaire,
- Une meilleure maitrise de votre projet.

DE 3 000€ À 15 000€ — 0% — REMBOURSEMENT SUR 2 À 5 ANS

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

**SANS INTÉRÊT - SANS GARANTIE - SANS CAUTION**

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

# COMMENT **FAIRE ?**

***Public concerné :***

- Tous publics (demandeurs d'emploi, salariés)
- Ne pas être interdit bancaire
- Ne pas être interdit de créer ou gérer une entreprise
- Futurs dirigeants au sein de l'entreprise

***Projets éligibles :***

- Création ou reprise d'une entreprise sur le territoire d'intervention de l'association
- Développement d'une entreprise installée depuis 1 an sur le territoire d'intervention de l'association
- Toutes les activités licites sont éligibles au prêt d'honneur à l'exception des activités d'intermédiations immobilières ou financières, ou d'acquisitions de biens immobiliers.
- Les projets agricoles sont également éligibles au prêt d'honneur.
- Toutes les formes juridiques sont éligibles au prêt d'honneur, y compris, les holdings de rachat, à l'exception spécifique des associations, des sociétés civiles autres que professionnelles, des GIE, des groupements d'employeurs.

**RÉUNION D'INFORMATION** accueil, conseil et orientation

**ÉTUDE & MONTAGE DU DOSSIER** instruction du dossier

**COMITÉ TECHNIQUE** expertise du dossier

**COMITÉ D'AGRÉMENT** présentation du projet

**REFUS** | **AJOURNEMENT** | **ACCORD**

**ACCORD** octroi d'un prêt d'honneur

Suivi post-création | Parrainage | Club des créateurs

# LE **PARRAINAGE**

Un chef d'entreprise expérimenté sera votre parrain durant toute la période d'accompagnement.

- Il vous fera partager son savoir-faire et son expérience.
- Il vous apportera des conseils adaptés à votre environnement économique.
- Il vous fera profiter de son réseau de relations.

# LE CLUB DES **CRÉATEURS**

**Le club est une entité qui existe depuis 2002.**

Constitué de tous les créateurs qui ont été accompagnés par **Initiative Portes de Provence**, il a pour but de soutenir ses membres par l'échange et par des actions ponctuelles ou continues.

Le Club se réunit tous les deux mois autour d'un petit-déjeuner d'échange et plusieurs fois dans l'année lors de soirées à thèmes (selon les besoins des créateurs) et de soirées ludiques.
Le Club s'est doté d'un comité restreint de bénévoles qui canalise l'ensemble des besoins et assure l'animation.